

COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
Le 22 mars 2011 à 18 h 30
A la mairie Salle du Conseil

Membres présents Elus de la mairie : MM SÉGNERÉ, DAUTAN, FERRATO, VERGÈS, ESQUIRO, LARBRE, PUJO, ROUILLON, SARRAIL, TILHAC

Membres présents Elus enfants : Mlles Juliette BOURGADE, Eléonore FRAGA, Léa VERGÈS, Alicia VINCENT, MM Hugo DAURY et Pierrick FERRATO

Encadrement : M VARRIN (enseignant)

Monsieur le Maire ouvre la séance par la présentation aux enfants des membres de l'assemblée et de leurs fonctions.

ORDRE DU JOUR

→Présentation d'un projet d'aménagement de l'espace dit « coin du cerisier » de la cour de récréation de l'école

Les enfants ont la parole

Les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 ont travaillé sur plusieurs projets d'aménagement axés sur trois éléments principaux : une pergola, un bac à sable, des bancs.

✓La pergola, dont les dimensions pourraient être de 5mx3m, supporterait de la verdure retombante, créant ainsi un espace ombragé qui n'existe plus depuis que le cerisier a été arraché pour des raisons de sécurité.

✓Le bac à sable, de dimensions 1mx2m, est un espace de jeux apprécié par les enfants. Il doit pouvoir être couvert et les enfants et les enseignants s'engagent à le maintenir propre de façon à assurer les meilleures conditions d'hygiène.

✓Les bancs sont souhaités simples avec dossiers.

Différents plans incluant ces éléments principaux sont présentés aux élus municipaux. A noter la présence également d'espaces fleuris (bulbes ou arbustes), d'un dallage au sol et, éventuellement, l'installation au centre d'une sculpture contemporaine suscitant l'imagination. Les élus enfants indiquent que les trois classes ont émis leurs avis sur les projets et, s'il ressort que le projet de pergola retient tous les suffrages, il a été conclu à proposer un aménagement qui pourrait comprendre les trois éléments principaux.

Les élus municipaux ont la parole

Les élus ont écouté les enfants et ont échangé avec eux sur des points précis de leur projet (dimensions des éléments, forme des bancs, fleurs...)

✓ Puis Monsieur le Maire a soulevé le problème de la pergola qui, si elle retient toute l'attention du conseil municipal, pose un problème de sécurité et de responsabilité en cas d'incident. Monsieur VARRIN, l'enseignant, est sollicité pour demander à l'inspection académique si une telle structure peut être implantée dans une cour d'école.

Dans la négative, la pergola pourrait être remplacée par une arche qui ne fait toutefois pas l'unanimité chez les enfants.

✓ Le conseil municipal est d'emblée favorable à l'installation des bancs et du bac à sable et aussi à l'idée de fleurir cet espace.

Monsieur le Maire indique qu'il reste maintenant à définir le budget nécessaire à la réalisation de ce projet. Tous les éléments seront chiffrés et MME FERRATO, LARBRE et MM DAUTAN et SEAS sont chargés de faire établir des devis et d'être en mesure de faire des propositions au conseil des enfants courant mai.

Fin de la séance à 19 h 15

○○○○

COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Le 22 mars 2011 à 19h00
A la mairie Salle du Conseil

Membres présents : MM SÉGNERÉ, DAUTAN, FERRATO, VERGÈS, ESQUIRO, LARBRE, PUJO, ROUILLON, SARRAIL, TILHAC

Procurations : M CARRERE à Mme LARBRE, M MARTIN à M SÉGNERÉ, M SEAS à M DAUTAN, Mlle LAYERLE à MME FERRATO, M TRALLI à M VERGÈS

Secrétaire de séance : M DAUTAN

→ Le compte-rendu du Conseil Municipal du 9 février 2011 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

→ Point préparation budget

Les demandes de subventions :

✓ Le dossier de demande de subvention a été déposé à la Préfecture pour l'attribution de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2011 (DETR) : financement demandé à hauteur de 20 % pour la construction de la salle polyvalente (suite à réunion avec Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture.) Une réponse sera donnée courant avril. Après quoi, Madame THUILLIER, chargée de mission auprès du Pays Haut et Moyen Adour, ira défendre le projet pour 20% de financement de plus auprès des cofinanceurs, Conseil Général et Conseil Régional.

✓ La réunion du FAR, prévue mercredi 23 mars, devrait permettre de répartir environ 123 000 € entre toutes les communes du canton. 18 000 € devrait revenir à la commune de Horgues qui demandera un financement pour l'aménagement des abords de la salle des fêtes (vrd et espaces verts.)

✓ Le budget annexe « centre commercial » ne générant plus de mouvements comptables il est proposé, en accord avec Madame la Trésorière Municipale, de transférer les écritures restantes sur le budget communal. Le Conseil municipal délibère favorablement à l'unanimité pour prendre cette délibération.

→ Clôture du PLU

Monsieur le Maire commente le zonage arrêté par Monsieur le Préfet suite à la présentation du projet de PLU à la commission des sites et après qu'elle ait rendu ses avis. Il indique que la municipalité peut être globalement satisfaite des conclusions puisque les principales zones travaillées ont reçues un avis favorable de la préfecture.

La procédure va se poursuivre avec la mise en forme par le bureau d'études du plan définitif.

→ Travaux

✓ Rappel : la communauté de communes Gespe-Adour-Alaric est d'accord pour inscrire sur son budget 2011 la création du rond point Bellevue. Ce projet ayant été jugé prioritaire pour la sécurité, il devrait y avoir un léger décalage pour la réfection de la rue de la Gespe différée à début 2012. La commission travaux est sollicitée pour boucher les trous au mieux en attendant.

✓ Sécurisation du stade : une enveloppe budgétaire est fixée pour réaliser des travaux (enrochements, portail...) destinés à limiter la facilité d'accès au stade par les gens du voyage. Une discussion s'engage sur les moyens à utiliser car, les devis obtenus sont élevés et il est permis de douter de l'entière efficacité de quelque moyen que ce soit (difficile de tout fermer ...)

En conclusion, même s'il n'existe pas de solution sans faille, il est retenu qu'il est impossible de ne rien faire et que des travaux de sécurisation seront réalisés.

→ Corvées 2011

Une corvée est prévue pour l'année : automne 2011.

→ Point centre de loisirs

✓ Comme tous les ans, la Fédération Léo Lagrange augmente la prestation qu'elle nous délivre pour la gestion du centre de loisirs : + 7000 € pour 2011 (augmentation masse salariale.)

✓ Mise en place de tarifs modulés obligatoires en fonction des revenus des parents.

✓ Le montant de la participation des communes adhérentes (inchangé depuis 2003) est revu à la hausse ainsi que le tarif « extérieur. »

Compte tenu des frais facturés importants et sans cesse en augmentation, la commune réalise actuellement des simulations pour changer le mode de gestion. En fonction du résultat, une décision sera prise d'ici le mois de juin.

→ Planning salle des fêtes

✓ fin des travaux prévue fin juin mais pas d'utilisation avant septembre (commission d'accessibilité.)

✓ important : Raymond VERGÈS et Jean-Michel SÉGNERÉ présenteront, lors d'un prochain conseil, les modalités d'utilisation de la salle.

✓L'inauguration sera organisée par «Horgues Animations » avec des financements de sponsors qui se sont déjà manifestés, d'autres sont à trouver. La manifestation sera gratuite pour les horguais.

➔ Questions diverses

✓Délibération modificative pour engagement des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget 2011.

✓Délibération modification sur la perception de la redevance d'occupation du domaine public par France Télécom.

✓Monsieur le Maire informe le conseil que, selon les premières estimations, la mutualisation de la déchetterie permet de ramener à 14 € par habitant et par an son coût d'exploitation.

✓Dates de la fête locale : 6,7 et 8 mai.

La séance est levée à 21 h00.

○○○○